

Quelques jalons pour une histoire sexuee de l'emigration suisse

Autor(en): **Lamamra, Nadia**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **5 (1998)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUELQUES JALONS POUR UNE HISTOIRE SEXUEE DE L'EMIGRATION SUISSE

NADIA LAMAMRA

L'historiographie de l'émigration suisse au XIXe siècle présente une lacune importante: l'histoire de l'émigration féminine. Lacune d'autant plus regrettable que l'émigration suisse de cette période est un phénomène de masse, les migrantEs se déplaçant en famille; le rôle des femmes est de ce fait incontournable. Bien qu'au cours des dix dernières années, divers travaux aient commencé à intégrer l'histoire des femmes,¹ l'approche reste lacunaire. En effet, c'est dans une perspective résolument «compensatoire»² que l'émigration féminine est envisagée, c'est-à-dire en essayant de rendre les femmes visibles. Aucune étude sur le fait migratoire n'a, à ce jour, tenté de le questionner à l'aune des rapports de genre. Dans une telle perspective, les relations femmes-hommes ne sont pas considérées comme des données naturelles, mais comme une construction sociale, dont il convient d'explorer toutes les formes historiques.³ En abordant l'émigration sous cet angle, il s'agit de s'interroger sur l'évolution de ces rapports, sur leur permanence ou leur changement à travers le fait migratoire.

L'étude de l'émigration féminine outre-mer aide à sortir du cadre géographique où l'histoire des femmes s'était cantonnée: l'Occident. Celle-ci négligeait ainsi l'histoire des migrations et l'histoire des femmes du reste du monde. En outre, cette démarche permet d'aborder deux grandes questions. D'une part, en nous situant dans une perspective de genre, l'émigration peut-elle être pensée en termes de moyen d'émancipation? D'autre part, dans le cadre de l'histoire de l'émigration, l'étude des migrations féminines, ou encore l'analyse de stratégies migratoires sexuées permettent-elles de donner un éclairage différent au phénomène migratoire, de dégager de nouvelles pistes de recherche?

Problème fréquent de l'histoire des femmes, les sources disponibles n'autorisent souvent pas la mise en lumière des actrices historiques.⁴ Dans les sources concernant l'émigration, il en va de même. Les documents administratifs (listes de passagers ou recensements) sont lacunaires. Ils ne retiennent souvent qu'une mention, parfois le nom, l'âge ou la profession. Il faut donc confronter les sources pour tenter de cerner plus précisément l'origine sociale des migrantes, leur métier, leur statut social. Parallèlement, il s'agit de trouver d'autres sources plus à même de nous renseigner sur leurs expériences.

Les registres des archives communales laissent apparaître les demandes rejetées faites par des femmes seules. L'analyse de ces refus peut donner des renseignements sur la perception sociale des migrantes.

La correspondance, les récits de voyage et les journaux intimes permettent de mieux cerner les attentes, les volontés de changement liées à l'émigration, ainsi que la réalité dans le pays d'accueil. Pour aborder ce type de sources, une méthode comme celle utilisée par Giorgio Cheda⁵ pourrait être envisagée. À travers des documents produits par les couches populaires, notamment les lettres des émigrantEs tessinoisEs, Cheda reconstitue l'histoire de celles et ceux qui n'ont pas laissé de traces importantes et rompt ainsi avec l'étude des correspondances d'élites. Il s'agit cependant d'être attentif aux limites posées par la correspondance.⁶ La destinant à un cercle large, les femmes ne rendent compte que des expériences jugées importantes: les expériences masculines.

Les journaux des communautés d'immigréEs dans les colonies donnent des informations sur la vie quotidienne dans la colonie, mais posent le même problème que les correspondances: la part belle faite aux hauts faits masculins, les expériences féminines n'étant présentes que de manière incidente.

Les archives des sociétés de bienfaisance nous renseignent sur la réalité dans les lieux d'immigration. Ces dernières sont des lieux de sociabilité importants au XIXe siècle, dans lesquels les femmes jouent un rôle considérable. De plus, outre les familles pauvres qui y recourent, les femmes seules, veuves ou divorcées doivent souvent s'y adresser pour subvenir à leurs besoins. C'est donc dans ce type de documents que l'on peut trouver les «traces» les plus nettes des émigrantes.

Enfin, les législations sur l'émigration apportent des outils différents pour aborder la question. L'étude de lois restrictives quant à l'émigration des femmes seules permet d'expliquer, en partie du moins, la faiblesse des flux à certaines périodes. Ces législations rendent également possible une appréciation sur l'imaginaire social qui entoure les «voyageuses». Une analyse comparée des législations en vigueur dans les pays de départ et d'arrivée ouvrirait de nouvelles perspectives de recherche sur les stratégies migratoires tant féminines que masculines.

Parmi les nouveaux thèmes de recherche liés à l'approche genre, le rapport entre émigration et émancipation nous semble important. L'étude de l'émigration féminine, dite d'élite, a en effet mis en avant, parmi les motifs de départ, la volonté d'émancipation. Par là, il faut comprendre avant tout une volonté de sortir de la zone de contrôle de la famille et de la communauté. Ainsi, la thèse de Béatrice Ziegler⁷ – qui met en rapport mobilité géographique et mobilité

géographique ne débouche pas nécessairement sur un changement de statut social (à l'exemple des paysans). En partant de cette thèse, nous pouvons réinterpréter l'éloignement géographique dans une perspective émancipatrice. De cette manière, la distance serait proportionnelle au desserrement des liens communautaires jugés contraignants: en partant loin, les femmes feraient preuve d'une volonté de rupture.

Par ailleurs, l'étude comparée de l'émigration féminine de la première moitié du XIXe, celle des années 1880–1890 et celle de l'entre-deux-guerres autorise une mise en perspective: dans la première phase, les femmes partent massivement et en famille, puis, dans les deux phases suivantes, elles partent moins, mais le font plus souvent seules. Ziegler analyse ces différents modes d'émigration d'après les changements structurels intervenus en Europe.⁸ Cependant, en les confrontant aux changements sociaux, tels que l'émergence des mouvements de femmes (associationnisme, suffragisme), on pourrait s'interroger sur la valeur émancipatrice de ces départs. Certaines destinations prendraient alors une forte valeur symbolique.⁹

Toutefois, l'hypothèse de l'émigration comme vecteur d'émancipation doit être interrogée. En effet, en abordant la question migratoire en termes de continuité et de rupture, nous pouvons appréhender la complexité des situations engendrées par les départs: entre indépendance et subordination. Ainsi, l'approche de l'émigration familiale est considérablement modifiée si l'on étudie l'impact du déplacement sur les femmes. En effet, le phénomène a souvent été présenté comme s'inscrivant dans une continuité, puisqu'aucun changement marquant de statut social n'intervenait. Il s'avère pourtant qu'il correspond, pour les femmes, au mieux à un maintien de leur rôle social traditionnel, souvent à un renforcement, voire même à une extension de celui-ci. Nous pouvons donc postuler que les rapports entre les genres subissent également une modification.¹⁰ En outre, s'il s'agit d'une véritable rupture pour les femmes, celle-ci ne signifie pas pour autant un changement en positif.

Les lieux et les formes de sociabilité sont des objets d'étude particulièrement importants pour qui veut s'instruire sur le rôle et l'ancrage des femmes dans une nouvelle communauté. En effet, les espaces traditionnellement mentionnés dans les colonies suisses sont généralement masculins: stands de tir, sociétés de chant, cafés. Il s'agit donc de voir si les femmes ont des lieux spécifiques. Il serait dès lors possible de les comparer avec les lieux de sociabilité féminins en Suisse (sociétés d'entraide, œuvres philanthropiques, etc.) et ainsi de déterminer si le processus migratoire contribue au maintien des rôles et des sphères séparées, ou si au contraire, il permet de les modifier.

Ces quelques pistes soulignent l'intérêt d'une analyse de genre et d'une prise en compte de l'émigration des femmes pour comprendre à la fois l'histoire de ■ 93

l'émigration suisse, des femmes en Suisse, et des populations européennes outre-mer. L'approche genre permet ici un élargissement tant des facteurs explicatifs du fait migratoire que des champs couverts par l'histoire des femmes.

Notes

- 1 Pour un aperçu des travaux sur l'émigration féminine, voir Béatrice Ziegler, «Schweizerinnen wandern aus», *Revue Suisse d'Histoire* (1994), 120–143.
- 2 Pour reprendre les termes de Malia B. Formes, «Beyond Complicity versus Resistance: Recent Work on Gender and European Imperialism», *Journal of Social History* 28 (1995), 629–641.
- 3 Nous nous référons ici à la définition de «genre» donnée par Joan Scott, «Genre: une catégorie utile d'analyse historique», *Les Cahiers du GRIF* 37–38 (1988), 125–153.
- 4 Sur la question des sources voir Béatrice Ziegler, «Die Rolle der Frauen im schweizerischen Auswanderungsprozess», *Revue Suisse d'Histoire* (1984), 363–364.
- 5 Giorgio Cheda, «L'émigration tessinoise en Australie et en Californie», in Bernard Prongué et al. (éd.), *Passé pluriel*, Fribourg 1991, 171–178.
- 6 Voir à ce propos la mise en garde de Ziegler (cf. note 4), 368.
- 7 Ziegler (cf. note 1), 127.
- 8 Ziegler (cf. note 4), 364.
- 9 Les Etats-Unis sont intéressants du point de vue de la vie associative et politique: rappelons simplement qu'entre 1869 et 1914 les femmes américaines obtiennent les droits politiques dans onze Etats.
- 10 A ce sujet, nous essayons de montrer comment les rôles sociaux se maintiennent et sont même renforcés par le déplacement, voir Nadia Lamamra, «Les «Coloniales»: femmes européennes dans les colonies. L'Afrique sous domination française durant l'entre-deux-guerres», projet de thèse présenté à l'Université de Lausanne sous la direction du professeur Hans-Ulrich Jost, en cours.